

COMMENT ÇA MARCHE ?



Les panneaux photovoltaïques (1 mètre par 2 mètres) seront posés sur des supports inclinés et orientés vers le sud. Ils seront reliés les uns aux autres et produiront de l'électricité qui sera injectée dans le réseau public, au poste source de Saint-Pey-d'Armens, via une conduite enterrée.

Au terme de l'exploitation, les panneaux seront collectés par l'association PV CYCLE, qui se chargera de leur recyclage. Ce processus est financé dès leur achat grâce un montant prélevé sous la forme d'une taxe versé à l'association (taxe D3E).

PLANNING

Le projet fera l'objet d'une enquête publique à l'automne 2021.
La mise en service est prévue pour 2024, après une période de travaux d'environ 9 mois.

LE PORTEUR DE PROJET

Corfu Solaire, entreprise du Groupe Terre et Lac, est une société dédiée au développement, la construction et l'exploitation de projets photovoltaïques (centrales au sol et flottantes, en toitures ou sur ombrières).

CONTACT

Marius Michenaud
m.michenaud@corfu-solaire.com

LE PROJET SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE DE SAINT-PEY-DE-CASTETS

Une centrale flottante innovante, et des retombées économiques importantes pour le territoire

Un projet de centrale photovoltaïque est en cours de développement sur le lac de gravière situé au nord de la commune. De 1997 à 2012, ce site a été exploité par une activité d'extraction de sable et de graves. Préalablement au projet, des délibérations favorables ont été prises par le conseil municipal et les conseils communautaires fin 2019. Les élus locaux ont souhaité que ce projet soit exemplaire vis-à-vis des différentes thématiques qui lui sont liées (intérêt écologique et insertion paysagère en particulier).

UN PROJET INNOVANT

Porté par la société Corfu Solaire, le projet est particulièrement innovant. La centrale sera flottante : les panneaux photovoltaïques seront disposés sur la surface du lac, grâce à des flotteurs. Seule trois installations de la sorte existent aujourd'hui en France : dans le Vaucluse (centrale de 17 MWc, en exploitation), les Hautes-Alpes (20 MWc, en travaux), et la Vienne (3 MWc, en travaux). Le projet de Saint-Pey-de-Castets représentera quant à lui 18 MWc. La production de l'installation sera équivalente à la consommation de 4 500 foyers. Les flotteurs occuperont environ 40 % de la surface du lac. Quelques rangées de panneaux seront également disposées au sud du lac, sur 3 des 17 ha de la partie terrestre du site.

UN PROJET COMPATIBLE AVEC LES ENJEUX DE PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ LOCALE

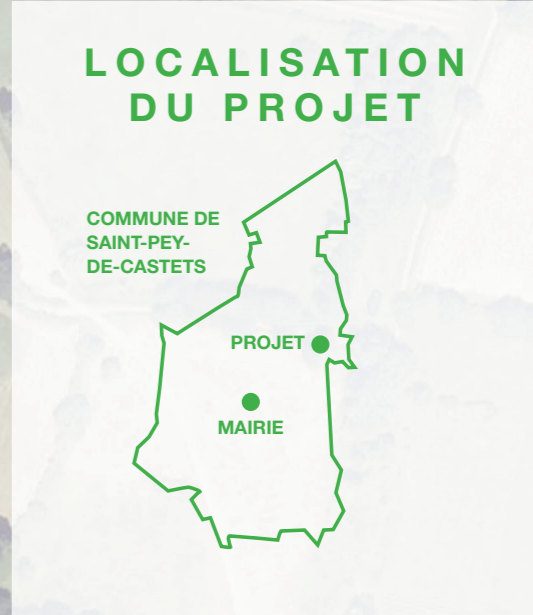
Même si l'objectif n°1 consiste à produire de l'électricité à partir d'une énergie renouvelable, le projet entend aussi améliorer l'intérêt écologique du site : près d'un kilomètre de haies et d'arbustes seront plantés sur le pourtour du terrain, et une dizaine de gîtes, sites de pontes et nichoirs seront mis en place pour les reptiles, les amphibiens et l'avifaune.

L'entretien de la végétation sous les panneaux s'effectuera par fauche mécanique tardive ou par éco pâturage avec des moutons.

Pour finir, le projet préserve les zones humides, situées sur les berges. En effet, les ancrages des flotteurs seront au fond du lac, plutôt que sur berges, même si cette deuxième solution aurait été moins coûteuse.

QUELLES RETOMBÉES POUR LE TERRITOIRE ?

Le territoire, en plus de bénéficier d'une énergie électrique produite en son sein, bénéficiera de retombées économiques liées à cette installation : **environ 55 000 € par an pendant 30 ans grâce à l'IFER (soit 1,65 M€ au total).**



Anénagements de gîtes / création de sites de pontes pour reptiles et amphibiens



Plantations existantes



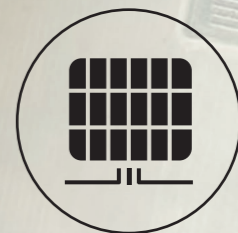
Nouvelles plantations



Ensemble photovoltaïque flottant



Nichoirs pour l'Avifaune et chiroptères (gîtes à chauves-souris)



Ensemble photovoltaïque terrestre

